

LES ENFANTS DU SILENCE

S'initier à la langue des signes, c'est une façon d'entrer en contact avec la communauté et la culture sourde. Une autre manière d'appréhender le bilinguisme.

Apprendre une langue étrangère et devenir bilingue. Cette année, pourquoi ne pas initier votre enfant à la langue des signes ? À Grenoble, l'association *Les enfants du silence* milite depuis 1996 pour faire découvrir la langue des signes française et la culture sourde. Chaque semaine, Pascale Marck,

présidente-fondatrice de l'association, propose trois ateliers de découverte de deux heures chacun. Libre à vous de venir le jeudi après-midi, le jeudi soir ou le samedi après-midi. Les après-midi, l'initiation s'appuie sur des ateliers de loisirs créatifs avec les enfants comme le scrapbooking. Si la langue des signes peut

s'apprendre dès 4 ans, l'apprentissage sera plus facile pour un enfant de 6 ans. Aucun prérequis n'est nécessaire, « *il suffit d'avoir envie* », souligne Pascale Marck. « *Les mimiques, les expressions du visage et du corps sont importantes. Et rapidement, on parvient à communiquer* ». Cette langue des signes est



© Georges Crisci

Naturellement, les enfants communiquent avec leur corps ou avec des mimiques et des sons. Pourquoi ne pas les initier à la langue des signes ?

une langue visuelle. C'est le moyen de communication qu'utilisent les sourds pour dialoguer. Elle est une langue à part entière au même titre que les langues parlées telles que le français ou l'anglais.

Une langue à part entière

Elle est actuellement pratiquée par plusieurs centaines de milliers de personnes sourdes en France. La connaissance de la langue des signes permet d'accéder à la culture sourde. « *Désormais, il est possible de passer le baccalauréat en langue des signes, et cette langue est proposée au collège* », précise Pascale Marck. Nouveauté 2008 - et grande première en France- le département

Langues Vivantes et Cultures Etrangères de Grenoble École de Management proposera en option aux élèves de première année de l'École supérieure de commerce de Grenoble, de choisir une troisième langue. Le langage des signes est proposé au même titre que les langues traditionnelles (allemand, chinois, espagnol...) ou les

plus rares (russe, hébreu, vietnamien).

Cet apprentissage permet de faire un immense plaisir à une personne malentendante. De la même manière que pour être gentil on utilise quelques mots d'anglais avec un Anglais, vous pourrez converser avec une personne malentendante. La majorité d'entre-eux savent cependant lire sur les lèvres (ils sont dits « oralistes »). Pensez-donc, lors d'un échange, à vous tourner de face, uniquement vers la personne sourde pour lui permettre de suivre la conversation en articulant excessivement et en accompagnant vos propos de mimiques expressives. Entendant ou malentendant, adulte ou enfant, l'association est ouverte à tous.

● **Les enfants du silence - découverte de la langue des signes et de la culture sourde - l'atelier de Grenoble - 15, galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble - 06 21 31 26 66 - adhésion à l'association : 15€ par an.**

COMMENT FONCTIONNE CETTE LANGUE ?

La langue des signes (LSF) est constituée de 5 paramètres : positions des doigts et de la main, mouvements, emplacement et expressions du visage. Elle comporte également une syntaxe (le lieu, les personnages, l'action) et une grammaire. L'organisation de la « phrase » n'est pas la même en LSF et en français. On pose d'abord le « décor » (le lieu, le moment...), puis les personnages et enfin on signe « l'action ». Par exemple, la phrase « Ma fille joue dans le jardin » sera signée « Jardin » puis « ma fille » puis « jouer ».



ENFANCE, FAMILLE, SOLIDARITÉ...

→ Sur tous ces sujets, votre Caf vous simplifie la vie.



Les Allocations familiales sont incontournables dans la politique familiale et sociale en France. Leur rôle et leurs actions sont essentiels dans la vie des allocataires. Quelle que soit la situation, les Allocations familiales sont présentes pour accompagner et aider chaque personne avec sa propre situation de vie.

Répondre aux besoins et aux attentes des allocataires est un engagement quotidien de la part des Caf.

Faire preuve de solidarité, de générosité et de vigilance, c'est ça l'esprit de familles.